

ACTE DE CANDIDATURE PÔLE FRANCE / VOILE OLYMPIQUE SAISON SPORTIVE 2024– 2025

§§§
Note Accompagnatrice

SOMMAIRE

POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL ?

LES POLES France-:

- PRESENTATION,
- MISSIONS,
- MODALITES DE DEMANDE DE RATTACHEMENT.

LES DISPOSITIFS NATIONAUX :

- PRESENTATION,
- FONCTIONNEMENT.

PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER UN DISPOSITIF NATIONAL :

- CRITERES SPORTIFS,
- DOSSIER,
- ENTRETIEN OU STAGE D'ORIENTATION / EVALUATION

MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT NATIONAL

- PHASES 1, 2, ET 3.

RECAPITULATIF CALENDRIER 2024

ANNEXES :

- ACTE DE CANDIDATURE (inscription via la candidature en ligne)
- FICHE MEDICALE
- LETTRE DE MOTIVATION / AVIS DE L'ENTRAINEUR(E)
- RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (**Espace Licencié à compléter**)
- AVIS DU/DE LA PRESIDENT(E) DE CLUB

POURQUOI UN RECRUTEMENT NATIONAL ?

Depuis 2010, la fédération a souhaité mettre en place un recrutement national pour l'accès à ses structures nationales d'entraînement. 2024, « année olympique à la maison » sera donc **la 16ème année.**

En perspectives des campagnes 2028/2032 ce recrutement national donne accès à un Dispositif National de Séries. Les sportifs et les sportives retenus choisissent un Pôle France proche de leur lieu d'habitation et/ou d'études ou spécialisé dans la série choisie.

Objectif : ALIMENTER ET RENOUELER L'EQUIPE DE FRANCE DE DEMAIN

Cela contribue :

- Au renforcement de la stratégie fédérale en matière de préparation du haut niveau pour les épreuves internationales de référence (aux JO, Championnats d'Europe et du Monde Jeune et Senior).
- A l'évaluation de l'ensemble des sportifs à potentiel sur des qualités transversales à la pratique du haut niveau.
- A l'orientation possible sur de nouveaux supports en fonction des potentiels et opportunités.
- A renforcer l'accompagnement des sportifs et des sportives issus des dispositifs de la fédération :
 - o Dispositif de «Repérage et de Détection de la FFVoile»,
 - o Dispositif Relève – moins de 17 et 19 ans,
 - o Clubs de Performance, Dispositifs Régionaux d'Entraînement et Pôles Espoirs.

LES PÔLES FRANCE

Présentation :

Les Pôles France sont positionnés en tant que plateformes d'accompagnement de l'ensemble des sportives et des sportifs, des Equipes de France Seniors, Equipes de France Jeunes et la Relève, pour le soutien de leur projet individuel.

Ils sont au nombre de 5 et sont implantés sur les façades maritimes à Brest, La Baule, La Rochelle, La Grande Motte et Marseille.

Missions :

Ainsi ils offrent aux sportives et aux sportifs les services des cellules d'accompagnement de la performance :

- Cellule du suivi et de l'aménagement des études, du suivi social et professionnel ;
- Cellule Médicale avec médecin et kiné, Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) ;
- Cellule Préparation Physique : préparateurs physique, programmes individuels, encadrement de séances collectives, stages spécifiques...
- Cellule Mentale : préparation mentale, séances individuelles, par équipage et/ou collectives ;
- Cellule Apports Techniques : météo, règles de course, tactique/stratégie, matériel, voilerie,...

Les Pôles France jouent également un rôle primordial dans la préparation technique des sportifs rattaché(e)s. En dehors des stages nationaux, ils leur permettent d'augmenter leur volume de navigation grâce à des séquences d'entraînement plus individuelles, d'entraînements d'appoint multi-séries, encadrés par les coordonnateurs de Pôle et ou des entraîneurs ressources.

La mutualisation de moyens et d'actions avec les Pôles Espoirs attenants permet également d'assurer une certaine permanence d'entraînement pour les sportives et les sportifs non concernés par moment par certaines actions du dispositif national de leur série.

Les moyens logistiques, financiers et humains des structures sont mis au service de la progression des sportives et des sportifs, ainsi qu'au fonctionnement des Dispositifs Nationaux de série.

Modalités de demande de rattachement :

Chaque année au mois de septembre, les sportives et les sportifs devront s'inscrire officiellement en Pôle France.

Cette Inscription Nationale se fera en ligne, via l'espace licencié/SIS. Elle sera validée après règlement d'un montant de 280 €.

Pour des prestations complémentaires liées à la rémunération d'intervenants extérieurs, les structures pourront le cas échéant demander une cotisation complémentaire.

LES DISPOSITIFS NATIONAUX PAR SERIE

Présentation :

Pour une meilleure efficacité, la FFVoile a souhaité faire évoluer son organisation pour l'alimentation de l'Equipe de France Olympique. Au côté du réseau des structures d'entraînement (les Pôles France), elle a souhaité mettre au cœur du dispositif le fonctionnement et les stratégies des différentes séries avec leurs forces vives, les Entraîneurs (Entraîneurs Nationaux et Entraîneurs Nationaux Jeunes).

Fonctionnement :

Ce sont ces dispositifs de Série qui ont la charge de la préparation des sportifs et des sportives. Ils sont pilotés par un coordonnateur (souvent l'Entraîneur National) et un adjoint (l'Entraîneur National Jeune) qui déterminent la stratégie la plus pertinente dans le cadre national du dispositif. Ils tiennent compte, dans leur préparation des sportives et des sportifs de la série, des 3 périodes clés de la saison :

- Automne : entraînement foncier,
- Hiver : finalisation de préparation aux épreuves,
- Printemps / été : période de compétitions.

La permanence d'entraînement en structure évolue vers une préparation plus efficace et ciblée sous forme de blocs d'entraînement (3 à 5 jours, et/ou jusqu'à 20 jours).

Ces séquences sont programmées au sein des Pôles, sur l'ENVSAN, ou sur des sites extérieurs, plus adaptés au niveau climatique, avec également pour objectif de se rapprocher des dynamiques étrangères.

En vue de la préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, une partie des stages est privilégiée sur le site de Marseille, afin de bénéficier de la proximité des Equipes de France Seniors.

Ce fonctionnement à l'initiative des séries doit conduire à plus de performance et d'efficience, dans un contexte contraint.

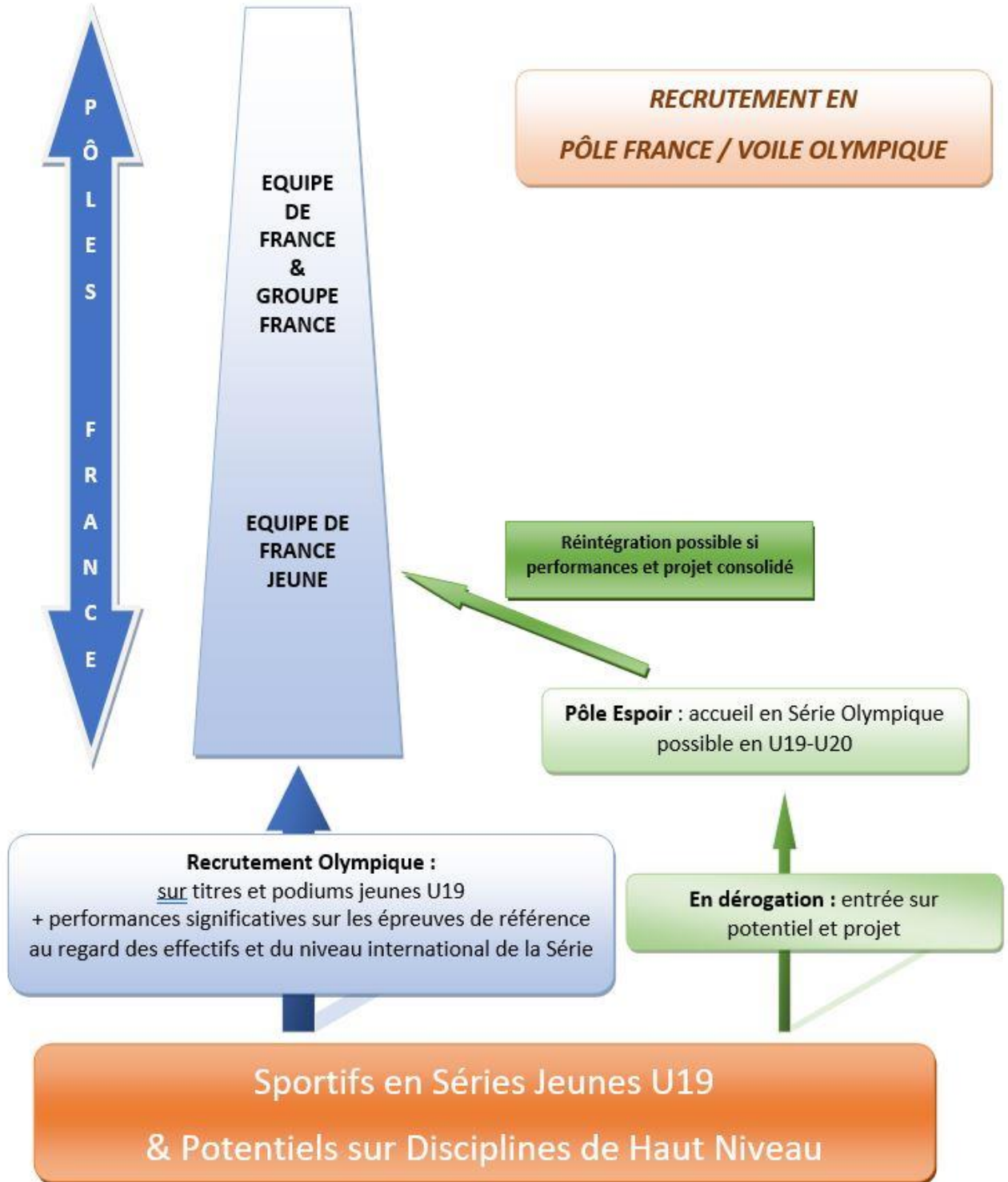
PRINCIPAUX CRITERES POUR INTEGRER LA FILIERE OLYMPIQUE

CRITERES SPORTIFS :

Compte tenu des exigences toujours plus élevées du haut niveau olympique, nous souhaitons relever encore le niveau de recrutement pour l'accès aux Pôles France et le passage en séries olympiques. Il sera également tenu compte du potentiel national dans chacune des séries (nombre de sportives et de sportifs par série au regard du niveau de la série au niveau international).

L'ensemble du parcours sportif du (de la) candidat(e) sera pris en compte : années de navigation, supports, expériences diverses, **mais surtout ses performances sur les championnats du Monde jeunes de sa discipline (podiums et à minima place de finaliste – 8 premiers en fonction des effectifs de la série).**

Cependant des sportives ou des sportifs au parcours atypique à fort potentiel pourront accéder aux séries olympiques en fonction des besoins des différents supports et être placés en **Pôle Espoirs pour une durée maximum de 2 ans**, ce qui leur permettra d'accéder aux performances requises pour un rattachement en Pôle France si le projet sportif se consolide. **Ce recrutement par dérogation** ne doit pas se faire au détriment de l'accueil des jeunes U17/U18 à fort potentiel.



LES CANDIDAT(E)S SERONT EVALUE(E)S SUR :

1. Leurs résultats sur les championnats du Monde Jeunes de la discipline,
2. Leurs aptitudes physiques (résistance, puissance, agilité...),
3. Leurs capacités techniques (glisse, appuis, aisance dans les manœuvres, vitesse, précision, qualités des réglages...), habiletés et qualités à maîtriser leur support voile,
4. Leur bilan biomécanique réalisé par un Kinésithérapeute,
5. La constitution d'un équipage cohérent pour les doubles.

CRITERES SUR DOSSIER :

1. Sportif(ve) ayant candidaté via la candidature en ligne et renvoyé son dossier complet avant le **28 janvier 2024**. Lien à utiliser : [ACTE DE CANDIDATURE EN VOILE OLYMPIQUE 2024/2025](#)
2. Issu(e) de la filière sportive,
3. Licencié(e) en 2024,
4. Etre à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour les sportif(ve)s sur liste du Ministère des Sports, SHN ou Espoirs.
Pour les sportif(ve)s non listé(e)s, voir la fiche « médicale » de l'acte de candidature.

CRITERES LORS DES ENTRETIENS D'EVALUATION/ORIENTATION :

- 1 Motivation, engagement, envie de construire un projet gagnant de Haut Niveau Olympique.
Volonté de se rendre pleinement disponible pour ce projet en choisissant des études largement aménageables.
La gestion du projet universitaire/professionnel destiné à assurer une formation de qualité doit permettre une progression optimum lors des échéances internationales jeunes et seniors :
 - Capacité à gérer son temps (journée, semaine, semestre...) pour enchaîner des blocs de stages (une semaine à 15 jours), les séances physiques, les navigations, le travail scolaire, les déplacements, la préparation du matériel, la récupération...
 - Autonomie dans le projet (prise en charge de son projet, alternance de navigations encadrées et individuelles).
- 2 Bilan de son projet sportif, résultats et volume de navigation de la saison 2023 / 2024.
- 3 Savoir construire et financer un projet annuel, sur une olympiade, gérer un budget annuel, les investissements en lien avec ses partenaires (famille, club, collectivités, sponsors...) et les aides fédérales.
- 4 Capacité à savoir gérer son parc matériel, à identifier les besoins.

MODALITES D'ORGANISATION DU RECRUTEMENT NATIONAL

Phase 1 :

Ouverture de la candidature le 23 décembre 2023

- **Partie 1 :** Télécharger la note accompagnatrice ainsi que le dossier de candidature pour le renseigner et le joindre via la candidature en ligne **avant le 28 janvier 2024 dernier délai.**
- **Partie 2 :** le dossier médical :
 - o 1/ **Pour les sportif(ve)s inscrit(e)s sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2024 :**
 - Etre à jour des examens de la «Surveillance Médicale Réglementaire – SMR».
 - o 2/ **Pour les sportif(ve)s non-inscrit(e)s sur les listes de Haut Niveau ou Espoirs en 2024,**
 - réaliser les examens complets de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour le **30 septembre 2024 (et en assurer la charge financière)**
 - **Votre dossier médical doit être renvoyé au médecin du Pôle d'appartenance (coordonnées sur la dernière page de la «note accompagnatrice»)**

Phase 2 :

- **Pour les Solitaires (Kitefoil H & F, iQFoil H & F, ILCA 6 & 7) :**

Dès que vous avez déposé votre dossier via la candidature en ligne, prendre contact avec le coordonnateur du Pôle France où vous souhaitez passer votre journée d'évaluation/orientation. **Cette journée devra se tenir entre le 2 et le 25 février 2024.**

NB : un test de navigation sur support olympique ou similaire dans le Pôle pourra être mis en place en fonction de votre non pré-détection en amont par le dispositif national.
Selon les effectifs et les conditions météorologiques, le coordonnateur du Pôle peut reporter la session d'évaluation.

Lors de votre journée d'évaluation, vous réaliserez :

 - o Des tests physiques (protocole national),
 - o Un entretien d'orientation sur le projet.

- **Pour les Doubles Nacra 17, 49er et Fx :**

Prendre contact avec les référents ci-dessous qui organisent les stages d'évaluation/orientation pour les modalités (organisation, hébergement...). Vous devrez vous y présenter avec des affaires de sports et de navigation et de quoi passer des entretiens et tests théoriques.

Nacra 17: sur le **Pôle France de La Grande Motte du 2 au 3 mars 2024**

Contacts : cemed@orange.fr ou hugues.puimatto@ffvoile.fr

49er et Fx : sur le **Pôle France de La Baule du 9 au 10 février 2024**

Contacts : david.lechene@ffvoile.fr ou arnaud.jarlegan@ffvoile.fr

- **Pour les Doubles 470 :**

En fonction des candidatures, une évaluation sera proposée sur l'un des Pôles France (journée d'évaluation/orientation, avec ou sans navigation)

Contact : philippe.boudgourd@ffvoile.fr

Phase 3 :

Les dossiers de candidature, complétés à l'issue des évaluations en Pôle, sont étudiés par la **Commission Nationale de Recrutement** sous couvert du Directeur Technique National. Elle permet une harmonisation du recrutement et une orientation des candidats en fonction de leur projet de haut niveau et de formation.

Récapitulatif Calendrier 2023/2024

Du 1^{er} septembre
2022 à fin décembre
2023 :

Phase d'observation des opérateurs de la détection FFVoile

**Avant le 28 janvier
2024 :**

Renseigner votre «acte de candidature» et le transmettre via la candidature en ligne, (Phase 1) en transmettant les éléments suivants avant **le 28 janvier 2024 au plus tard :**

- La fiche «Médicale»,
- La fiche «Lettre de motivation» et «Avis de l'Entraîneur(e)»,
- La fiche «Avis du/de la Président(e) de club».

**Début février à début
mars 2024 :**

Evaluation dans les **Pôles France** en fonction de votre série ou de votre lieu d'habitation.

**1^{ère} semaine de mars
2024 :**

Commission Nationale de Recrutement

Puis publication des résultats sur le site de la FFVoile **avant le 13 mars**, accompagnée d'un courrier individuel à chaque candidat(e).

**Début septembre
2024 :**

Pour les sportifs et les sportives retenus, entrée en Pôle France après avoir réalisé les examens médicaux dans le cadre de la «Surveillance Médicale Réglementaire» (examens 1 à 5).

Au même moment, inscription en ligne en Pôle France, sur le site de la FFVoile, en s'acquittant des droits d'inscription.

NB : *Il vous appartient de vous adresser au responsable des Pôles pour obtenir des renseignements complémentaires et les modalités de fonctionnement spécifiques à chaque structure, en particulier pour ce qui concerne la formation universitaire (voir fiche contacts jointe).*

Fiche « CONTACTS »

Vous trouverez les coordonnées et tous les renseignements complémentaires des Pôles sur Internet et sur le site de la FFVoile : www.ffvoile.fr (rubrique Haut Niveau)

FFVoile :

Département Haut Niveau – Projet Performance Fédéral (PPF)

17 rue Henri Boquillon

75015 PARIS

Tél : 01 40 60 37 09

Contacts : Garance GUYONNEAU (Assistante DT), Loïc BILLON (Directeur Equipe de France Jeune)

Thierry FRANCOIS (Réfèrent des Pôles, Coordonnateur du Recrutement National)

Courriel : garance.guyonneau@ffvoile.fr, loic.billon@ffvoile.fr, thierry.francois@ffvoile.fr

Pôle France Brest : 45 rue des Orques - 29200 BREST

Tel : 02 98 02 80 43 - Fax : 02 98 02 83 40

Courriel : pole.france.brest@ffvoile.fr

Coordonnateur : Stéphane JAOUEN

Mobile : 06 83 79 53 54

Courriel : stephane.jaouen@ffvoile.fr

Médecin du pôle : Docteur Anne-Lise INIZAN

Courriel : anne-lise.inizan@brest-metropole.fr

Tél : 06 87 34 55 94

Pôle France La Baule : 12 avenue de Tréméac - 44500 La Baule

Tél : 06 07 05 59 25

Coordonnateur : Fabrice JAUNET

Courriel : fabrice.jaunet@voilepaysdelaloire.com

Médecin du pôle : Docteur Pierre-Yves GUILLEMOT

Courriel : pyguillemot@wanadoo.fr

Tél : 06 70 24 63 83

Pôle France La Rochelle : Avenue de la Capitainerie - 17000 La Rochelle

Coordonnateur : Mickaël BORDE

Courriel : mickael.borde@ffvoile.fr

Mobile : 07 66 17 18 11

Médecin du pôle : Docteur Fanny MEVELLEC

Courriel : fanny.mevellec@ffvoile.fr

Tél : 06 68 03 19 72

Pôle France Voile Marseille : 6 Promenade Georges Pompidou - 13008 Marseille

Courriel : polemarseille@wanadoo.fr

Tél : 09 60 05 73 46

Coordonnateur : Pascal CHAULLET

Mobile : 06 71 40 66 82

Courriel : pascal.chaullet@ffvoile.fr

Médecin du pôle : Docteur Nicolas CAPONY

Courriel : caponynicolas@hotmail.com

Tél : 06 61 20 39 67 / 06 68 42 64 16

Pôle France La Grande Motte : Esplanade Jean Baumel – 34280 La Grande Motte

Coordonnateur : Guillaume ROTTEE

Courriel : cemed@orange.fr

Tél : 06 60 62 60 71